

Gestion des populations de Chevreuil



En 2017, 2122 territoires représentant 66 795 hectares de bois et 338 087 hectares de plaine ont fait une demande de plan de chasse Chevreuil. En 20 ans, le nombre de demandeurs a augmenté de 60%, représentant un accroissement de seulement 9% de la surface boisée et 44% de la surface de plaine.

Pour la campagne de chasse 2017-2018, 7839 chevreuils ont été attribués en Eure-et-Loir contre 7664 en 2016.

L'attribution moyenne départementale est de 11,7 chevreuils pour 100 hectares boisés.

Le prélèvement effectif pour la saison dernière est de 6291 animaux. Le taux de réalisation départemental reste stable à 80%.

Toutefois de très fortes disparités de réalisation existent toujours entre massifs.

La gestion des populations de chevreuil s'effectue depuis quelques années par variation des indices de changement écologique.

Le suivi pondéral est sans doute la méthode la plus adaptée pour l'Eure-et-Loir.

Pour obtenir des analyses fiables, les poids doivent être relevés avec la

plus grande précision (à l'aide d'un peson fiable à 200 grammes).

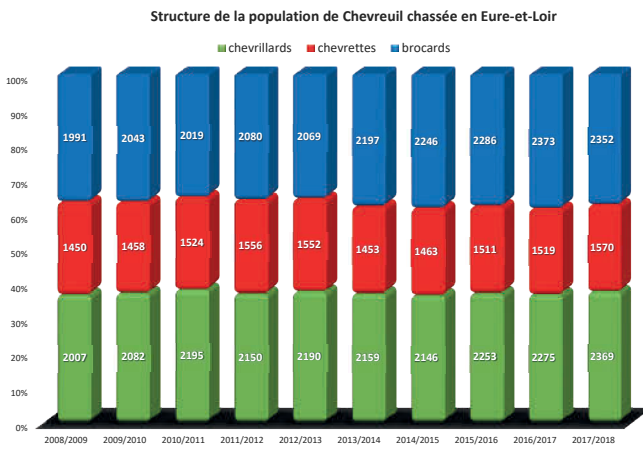
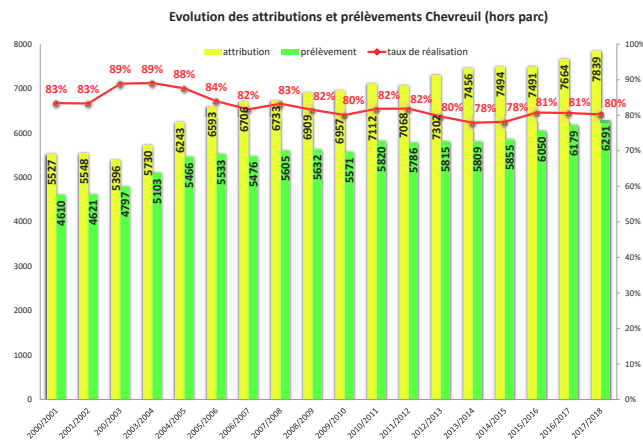
Le suivi pondéral permet d'évaluer le niveau d'évolution des populations et de veiller à leur état sanitaire.

Une densité trop importante, peut conduire à un sur-parasitisme des individus et aboutir à une dégradation sérieuse de l'état physiologique des individus pouvant engendrer des mortalités importantes. Cette

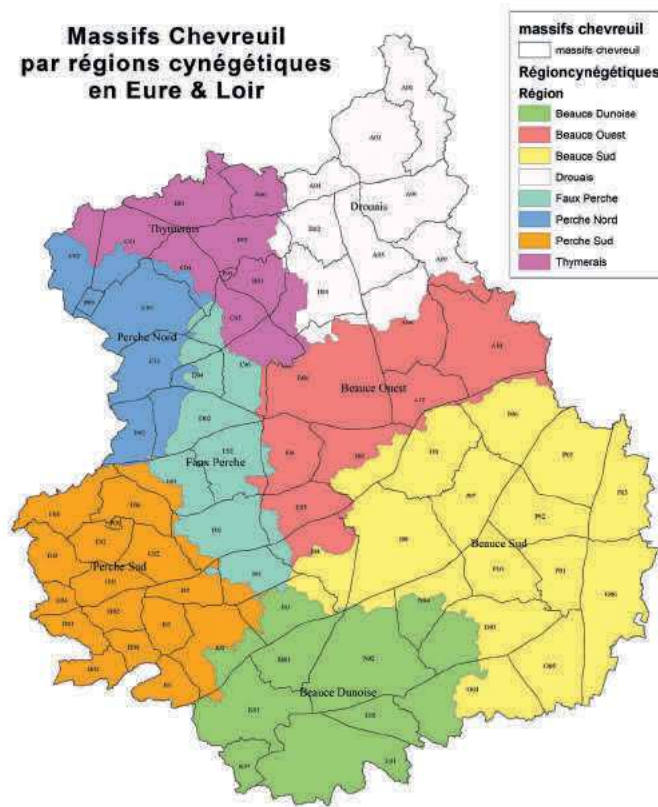
situation bien connue a déjà été rencontrée en Eure-et-Loir.

La structure de la population prélevée à la chasse est relativement stable depuis plus de 10 ans avec chaque année en moyenne 37 % de brocard, 25% de Chevrlette et 38% de chevrillard.

Pour la saison 2018-2019, 8215 chevreuils ont été attribués (avant recours).



Massifs Chevreuil par régions cynégétiques en Eure & Loir



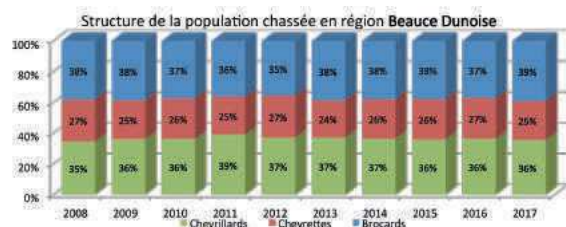
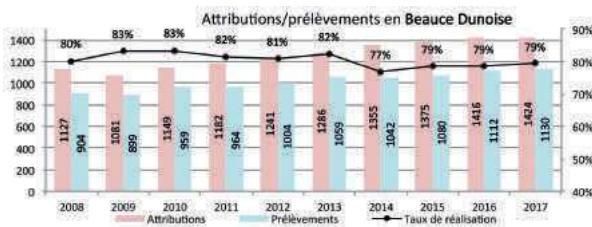
SUIVI PAR RÉGION

L'analyse, ci-après, a été réalisée à partir des données par région cynégétique. Chacune des régions étant composée par une partie des 70 massifs du département.

Ces régions ont été dessinées en tenant compte des spécificités des milieux. Les massifs, qui y sont regroupés, sont similaires dans leurs configurations.

Beauce dunoise

La Beauce dunoise représente 372 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 7 225 ha boisés et 48 611 ha de plaine, soit une attribution moyenne de presque 20 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 18% des attributions départementales.

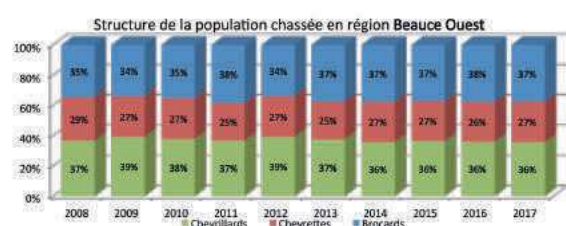
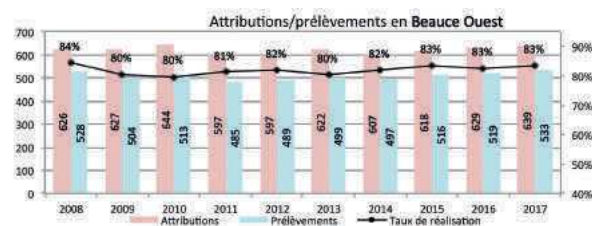


Les attributions ont augmenté de 25% en 10 ans. Les prélèvements ont augmenté dans les mêmes proportions (26%). Le taux de réalisation est quasi identique au taux départemental.

Les prélèvements sont toujours axés sur les brocards (39%) au détriment des chevrettes (25%). Le prélèvement des chevillards demeure équilibré (36%).

Beauce ouest

La Beauce ouest représente 189 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 6 067 ha boisés et 44 016 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 10.5 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 8% des attributions départementales.

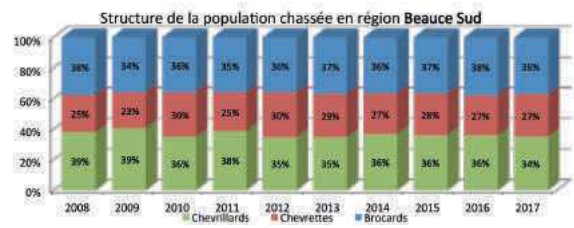
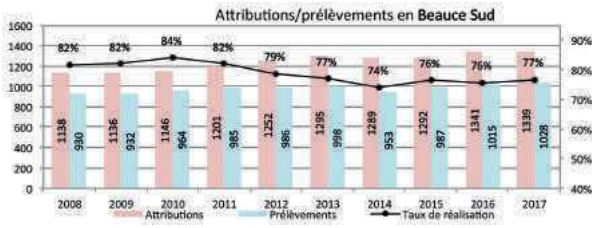


Les attributions ont augmenté de 2% en 10 ans. Les prélèvements ont augmenté dans les mêmes proportions (1%). Le taux de réalisation reste stable avec une hausse des attributions de 2%.

Comme les années précédentes, les prélèvements des adultes sont déséquilibrés en faveur des brocards (37%). Le prélèvement des chevillards est de 36%.

Beauce sud

La Beauce sud représente 418 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 5 657 ha boisés et 107 770 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 23,7 chevreuils pour 100 ha boisés (plus forte attribution départementale). Cette région représente 17% des attributions départementales.

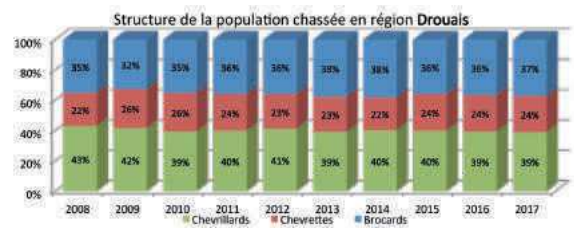


Les attributions ont augmenté de 18 % en 10 ans, les prélèvements de seulement 11%. Le taux de réalisation en baisse reste stable à 77%.

Les prélèvements sur adultes sont principalement axés sur les brocards (36%). Les prélèvements chevillards (34%) sont inférieurs à la moyenne départementale.

Drouais

Le Drouais représente 168 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 11 263 ha boisés et 41 810 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 7,7 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 11% des attributions départementales.

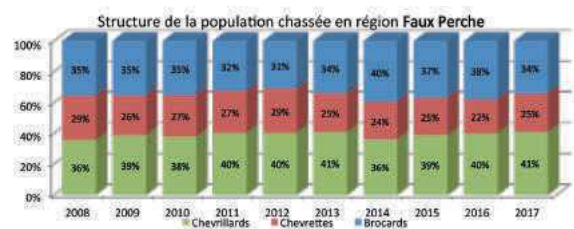
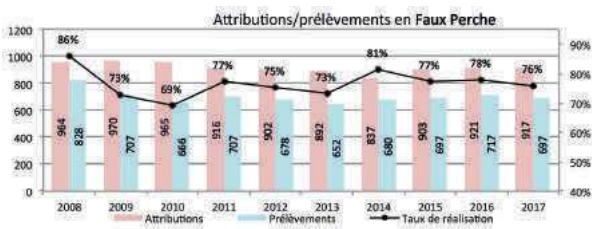


Hausse régulière des attributions depuis 2002 (+38% sur les 10 dernières années). Les prélèvements progressent de 46% sur cette période.

Le taux de réalisation remonte à un niveau satisfaisant après 3 ans de baisse. Bon taux de prélèvement des chevillards (39%) depuis plusieurs années.

Faux Perche

Le Faux Perche représente 201 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 8 955 ha boisés et 21 761 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 10,2 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 12% des attributions départementales.

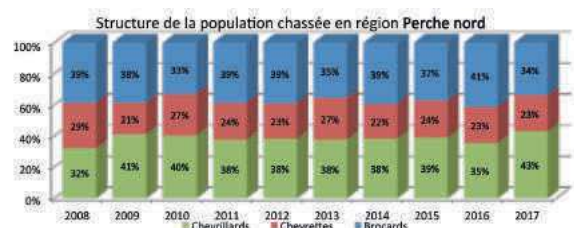


Le taux de réalisation est légèrement inférieur à celui du département.

Le taux de prélèvement de brocards (34%) reste fort. La proportion de chevillards (41%) prélevés augmente.

Perche nord

Le Perche nord représente 174 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil, pour 11 986 ha boisés et 12 296 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 6.2 chevreuils pour 100 ha boisés. Il s'agit de la région possédant la plus faible densité d'attributions. Cette région est la plus boisée du département et représente 10% des attributions départementales.

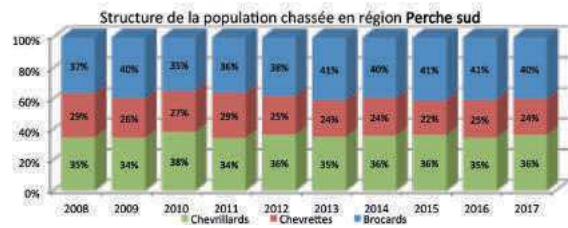
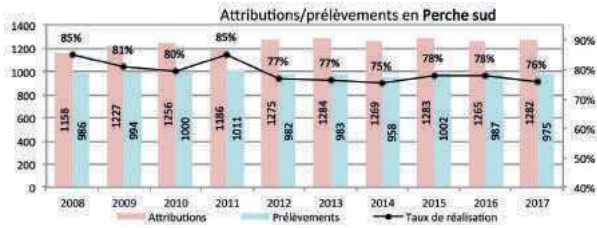


Les attributions ont augmenté de 17% sur les 10 dernières années alors que les prélèvements de seulement 11%. Le taux de réalisation est correct (83%).

La préservation des chevrettes en faveur des mâles est, dans cette région, toujours très marquée avec seulement 23% de chevrettes prélevées pour 34% de brocards.

Perche sud

Le Perche sud représente 481 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 7 817 ha boisés et 35 779 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 16,4 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 16% des attributions départementales.

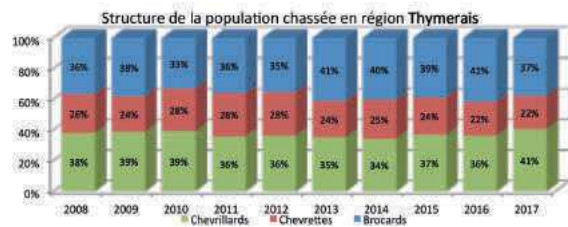
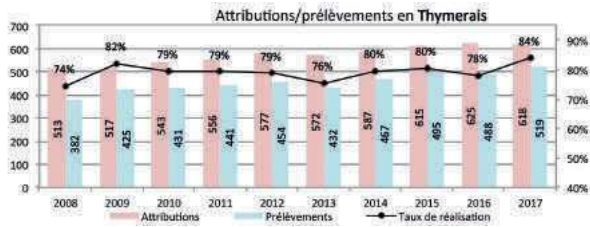


En 10 ans, les attributions sur cette région ont augmenté de 11% et les prélevements baissés de 1%. La stabilité des attributions sur les 5 dernières années n'a pas permis de stabiliser le taux de réalisation.

Le déséquilibre de prélevements en faveur des brocards (40%) reste important. Les chevrettes représentent 25% des prélevements.

Thymerais

Le Thymerais représente 177 territoires demandeurs de plan de chasse chevreuil pour 7 825 ha boisés et 25 984 ha de plaine, soit une attribution moyenne de 7.9 chevreuils pour 100 ha boisés. Cette région représente 8% des attributions départementales.



Par rapport à la campagne précédente, les attributions baissent de 1%. Les prélevements progressent de 6.4%. Le taux de réalisation remonte à 84%.

Fort déséquilibre dans le prélèvement des adultes, avec 37% de brocards pour 22% de chevrettes. Le taux de prélèvement de chevillards (36%) reste correct.

